

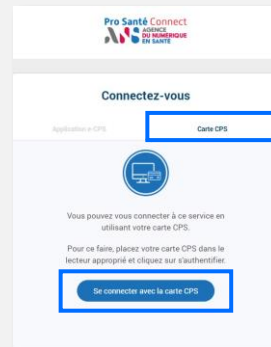


Gérer l'affichage de mon offre de tests de dépistage et de vaccination Covid-19 sur Santé.fr

Guide pratique pour se connecter à Santé.fr

Décembre 2021

Se connecter au formulaire Santé.fr Avec la carte CPS



1

Accédez au
formulaire Santé.fr

<https://sante.fr/professionnel/connexion>

2

Cliquez sur « **Connexion** ».
Vous allez automatiquement
être renvoyé.e sur la page
de connexion Pro Santé
Connect

3

Une fois sur la page **Pro
Santé Connect**,
choisissez « **carte CPS** »
Si on vous le demande,
saisissez le code porteur
de la carte



Vous êtes connecté.e

Se connecter au formulaire Santé.fr Avec la carte e-CPS



Tutoriel vidéo activer et utiliser sa carte e-CPS : <https://youtu.be/LdCD9dCDWzM>



** A noter : le numéro RPPS est long de 11 caractères, tandis que le numéro ADELI est long de 9 caractères. Votre identifiant national se trouve sur votre carte CPS. Parmi les professions habilitées à dépister ou vacciner contre la Covid-19, seuls les infirmiers disposent ou bien d'un numéro RPPS ou bien d'un numéro ADELI. Toutes les autres professions disposent nécessairement d'un numéro RPPS.*

Activer sa carte e-CPS

Prérequis : disposer d'une carte CPS fonctionnelle

Activer sa carte e-CPS, **sans** carte CPS

1. Téléchargez l'application **e-CPS** sur votre smartphone ou tablette.



2. Dans l'application, cliquez sur [Demander l'activation de la e-CPS](#).
3. Dans le champ **identifiant national**, saisissez ou bien votre **numéro de RPPS précédé par « 8 »** ou bien **votre n°ADELI précédé par « 0 »***.
4. Puis, laissez-vous guider.



Tutoriel vidéo activer et utiliser sa carte e-CPS : <https://youtu.be/LdCD9dCDWzM>

Activer sa carte e-CPS, **avec** une carte CPS

1. Téléchargez l'application **e-CPS** sur votre smartphone ou tablette.



2. Insérez votre carte CPS dans le lecteur et rendez-vous sur <https://wallet.esw.esante.gouv.fr>
3. Puis, laissez-vous guider.



**A noter : le numéro RPPS est long de 11 caractères, tandis que le numéro ADELI est long de 9 caractères.
Parmi les professions habilités à dépister ou vacciner contre la Covid-19, seuls les infirmiers disposent ou bien d'un numéro RPPS ou bien d'un numéro ADELI.
Toutes les autres professions disposent nécessairement d'un numéro RPPS.*

Que faire en cas d'échec d'activation de carte e-CPS ?

L'échec de l'activation d'une e-CPS **sans** carte CPS est souvent dû à **des problèmes de mise à jour de vos coordonnées**. Deux solutions s'offrent à vous :

1. Mettre à jour vos coordonnées auprès de votre ordre :

- Pour les chirurgiens-dentistes : <https://www.ordre-chirurgiens-dentistes.fr/>
- Pour les masseurs-kinésithérapeutes : <https://www.ordremk.fr/>
- Pour les médecins sur <https://monespace.medicin.fr/user/login?destination=cas/login> , sachant qu'une telle mise à jour prendra environ 72h avant que vous ne puissiez renouveler les étapes des pages précédentes.
- Pour les sages-femmes : <http://www.ordre-sages-femmes.fr/>
- Pour les infirmiers : via la plateforme en ligne sur <https://espace-membres.ordre-infirmiers.fr/>, sachant que le temps nécessaire à cette mise à jour est variable. N'hésitez pas à prendre contact avec l'ONI pour vous renseigner

2. Tenter d'activer votre e-CPS avec votre carte CPS, en suivant les étapes décrites à partir de la page précédente.

Les cas d'échecs d'une tentative d'activation d'une e-CPS **avec** carte CPS peuvent être multiples. Néanmoins, deux solutions peuvent vous aider à contourner ces problèmes :

1. **Utiliser un autre matériel** (ordinateur et lecteur de cartes) ou emprunter celui d'un confrère qui a réussi l'opération. Il est en effet possible qu'une contrainte technique liée spécifiquement à votre installation informatique vous empêche de réaliser ces différentes étapes ;
2. **Réaliser un diagnostic** afin de savoir si votre CPS fonctionne correctement ou si votre poste de travail est compatible avec l'usage des cartes professionnelles de santé en utilisant l'outil suivant : **DiagCPS**

Connexion au formulaire Santé.fr

Vérifiez les prérequis

Je suis professionnel de santé en
exercice libéral et je pratique des
tests de dépistage Covid-19 et/ou la
vaccination

J'ai une carte CPS
opérationnelle

Je me connecte au
formulaire Santé.fr :
<https://sante.fr/professionnel/connexion>

J'ai un problème avec
ma carte CPS

Ma carte est bloquée

J'ai le code de
déblocage :
je suis la procédure de
déblocage [cliquer ici](#).

Je n'ai pas le code de
déblocage

J'ai un autre
problème de carte

Je contacte le **support de l'Agence du
Numérique en Santé**



Consulter les questions fréquentes e-CPS :
<https://esante.gouv.fr/securite/faq-e-cps>